

AR Prefecture

006-210600649-20220630-042_2022-DE

Reçu le 01/07/2022

Publié le 01/07/2022

MONACO LOGISTIQUE

Dossier de demande d'autorisation environnementale

1) Pièces à joindre pour tous les dossiers :

P.J n°1 – Un plan de situation du projet, à l'échelle 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 sur lequel sera indiqué l'emplacement du projet [2° de l'article R.181-13 du code de l'environnement] ;

